

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 24 septembre 2025 au local 112  
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



**Présences**

Caseault, Anne-Marie	Représentante des parents
Potvin, Rosalie	Représentante des parents
Langlais, Cédrick	Représentant des parents
Simard, Julie	Représentante des parents
Dion, Bruno	Représentant des parents
Turgeon, Audrey	Représentante des parents
Dion, Cathy	Représentante des parents

Dubeau, Myriam	Représentante des enseignants
Cloutier, Marie-Ève	Représentante des enseignants
Blouin, Marie-Claude	Représentante des enseignants
Racine, Marielle	Représentante des enseignants
Tremblay, Mélissa	Représentante du personnel de soutien
Mercier, Michelle	Représentante du personnel de soutien
Fortin, Michaël	Représentant du service de garde

**Absences**

Drouin, Florence	Représentante du PNE
Berrachedi, Mohamed	Représentant des parents

**Assistant également à la séance :**

Thiffault, Francis	Directeur
Laberge, Karine	Directrice adjointe
Gagnon, Sarah	Agis à titre de secrétaire

## 1.0 BLOC D'ACCUEIL

### 1.1 Mot de bienvenue

Monsieur Thiffault souhaite la bienvenue à tous.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Chatelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 24 septembre 2025 au local 112  
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



**1.2 Présidence du CÉ jusqu'à l'élection de la présidence (art. 57 LIP)**

Madame Simard assure la présidence jusqu'à l'élection. Elle suggère un tour de table pour que chacun puisse se présenter, puisqu'il y a plusieurs nouveaux membres.

**1.3 Vérification du quorum et ouverture de la séance (art. 61 LIP)**

Madame Simard déclare que le quorum est atteint, la séance est ouverte.

**2.0 BLOC OUVERTURE**

**2.1 Adoption de l'ordre du jour**

Quelques corrections sont apportées à l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Dion et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

CE032-25/26-001 Adopté à l'unanimité.

**2.2 Élection au poste de la président(e) (art. 56 LIP)**

Les membres proposent : Madame Julie Simard

Considérant que Madame Simard est intéressée, elle est déclarée élue au titre de Présidente.

CE032-25/26-002 Adopté à l'unanimité.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 24 septembre 2025 au local 112  
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



**2.3 Désignation d'un remplaçant du président(e) du conseil d'établissement (art. 60 LIP)**

Les membres proposent Monsieur Dion.

Considérant que Monsieur Dion est intéressé, il est déclaré élu comme remplaçant de la présidente.

CE032-25/26-003    **Adopté à l'unanimité.**

**2.4 Élection du délégué et du substitut au comité de parents du CSSPS**

Madame Turgeon se propose.

Madame Potvin se propose comme substitut.

Considérant que tous les membres sont en accord, elle est déclarée élue au titre de représentante.

CE032-25/26-004    **Adopté à l'unanimité.**

**2.5 Dénonciation d'intérêts et divulgation de renseignements personnels (art.70 LIP)**

Monsieur Thiffeault invite tous les membres à remplir et à signer le formulaire intitulé « Dénonciation d'intérêts ».

**2.6 Nomination des représentants de la communauté au conseil d'établissement (art.42 LIP)**

Selon l'article 42 de la L.I.P, 5<sup>e</sup> alinéa, deux membres de la communauté qui ne sont pas membres du personnel de l'école peuvent faire parties du CÉ. Les représentants de la communauté n'ont pas le droit de vote au sein du conseil.

Aucun membre n'est proposé.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 24 septembre 2025 au local 112  
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



**2.7 Adoption du procès-verbal du dernier CÉ**

Madame Simard fait part de quelques petites coquilles à corriger.

Il est proposé par Madame Caseault et résolu d'adopter le procès-verbal avec les corrections apportées.

CE032-25/26-005      **Adopté à l'unanimité.**

**2.8 Suivi au procès-verbal**

Il y a eu une rencontre avec la municipalité et le service de police concernant l'enjeu de la vitesse devant l'école à la Châtelaine. Deux nouveaux panneaux d'arrêt ont été installés, ainsi que des poteaux réfléchissants.

**2.9 Période de questions accordée au public**

Aucune question du public.

**3.0 BLOC ÉTUDE ET DÉCISION**

**3.1 Adoption du calendrier des séances ordinaires (art. 67 LIP)**

Selon l'article 67 de la L.I.P., le Conseil d'établissement doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances (en présence dans les écoles ou en mode virtuel) et en informer les parents et les membres du personnel de l'école.

**Considérant** le dépôt d'un calendrier des séances du Conseil pour 2025-2026;

24 septembre – PÉ	28 janvier - PÉ	15 juin* - PÉ
3 décembre – CH	29 avril - CH	

Les rencontres auront lieu à 18 h 30 en alternance dans chaque bâtisse.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 24 septembre 2025 au local 112  
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



**Il est proposé** par Madame Tremblay et résolu d'adopter le calendrier des séances tel que déposé.

CE032-25/26-006

**Adopté à l'unanimité**

**3.2 Adoption des règles de régie interne du CÉ (art. 67 LIP)**

Monsieur Thiffault présente les règles de régie interne de fonctionnement du CÉ. Aucun changement n'a été apporté dans le document depuis la dernière année, à l'exception des dates.

Il est proposé d'augmenter le taux horaire alloué au remboursement des frais de garde offerts aux membres. Le tarif de base est porté à 16\$/h, pour un maximum de 32\$ par rencontre.

**Il est proposé** par madame Mercier et résolu d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement 2025-2026, incluant les modifications demandées.

CE032-25/26-007

**Adopté à l'unanimité.**

**3.3 Approbation des règles de régie interne du SDG – modification du tarif**

Monsieur Thiffault présente les modifications apportées par le ministère de l'Éducation aux tarifs et aux statuts de fréquentation du service de garde.

**Il est proposé** par madame Tremblay et résolu d'approuver les modifications telles que présentées.

CE032-25/26-008

**Approuvé à l'unanimité.**

**3.4 Adoption des prévisions budgétaires annuelles de l'école et du service de garde (art.95 LIP)**

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Chatelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 24 septembre 2025 au local 112  
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



Monsieur Thiffeault présente les prévisions budgétaires annuelles.

**Il est proposé** par madame Turgeon et résolu d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

CE032-25/26-009      **Adopté à l'unanimité.**

**3.5 Adoption du budget du conseil d'établissement (art.95 LIP)**

Monsieur Thiffeault informe les membres du budget alloué au conseil d'établissement et confirme que ceux-ci désirent le conserver afin d'offrir un repas lors de la dernière séance du conseil.

**Il est proposé** par madame Racine et résolu d'adopter le budget du conseil d'établissement tel que présenté.

CE032-25/26-010      **Approuvé à l'unanimité.**

**3.6 Adoption des activités ou sorties éducatives (art. 87 LIP)**

Monsieur Thiffeault présente le tableau des projets d'activités et de sorties actuellement prévues dans chacune des bâtisses. Certaines activités étant planifiées avant la prochaine séance du conseil, elles doivent donc être présentées dès maintenant. Des ajouts et/ou des modifications pourraient survenir ; dans ce cas, les membres seront informés par courriel.

**Il est proposé** par madame Dion et résolu d'adopter les activités et sorties éducatives telles que présentées.

CE032-25/26-011      **Approuvé à l'unanimité.**

**4.0 BLOC INFORMATION**

**4.1 Communication de la présidence**

Aucune communication.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 24 septembre 2025 au local 112  
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



## 4.2 Communication de l'école

### 4.2.1 La vie à l'école

#### De la Place-de-l'Éveil

Madame Dubeau présente le projet « Lisons en chœur », qui se poursuit cette année et vise à engager les élèves dans la lecture. La chanson thème, créée par notre enseignant de musique, monsieur Éric Racine, ainsi que son « vidéoclip », sont présentés en classe afin de promouvoir le projet. Nous débutons également le combat des livres.

Du côté du comité Émotions, la gestion des émotions est abordée par le biais de la littérature jeunesse.

Une belle cohérence est observée au sein de l'équipe-école, tant en classe qu'au service de garde, en ce qui concerne l'application des règles de vie.

#### Châtelaine

Madame Cloutier fait état d'une rentrée scolaire qui s'est bien déroulée du côté de La Châtelaine. Elle souligne que l'organisation d'activités collectives demeure plus complexe en raison du nombre élevé de classes.

### 4.2.2 La vie au service de garde

Madame Tremblay nous parle du début d'année vécu au service de garde, nous avons une belle équipe en place, l'équipe du bâtiment Place-de-l'Éveil demeure inchangée cette année ce qui permet de débuter l'année avec une bonne organisation.

Monsieur Thiffault nous dit qu'il manque tout de même quatre personnes dans l'équipe du service de garde en ce début d'année.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 24 septembre 2025 au local 112  
de l'école de la Place-de-l'Éveil.**



**4.3 Communication de la représentante au comité de parents**

Aucune communication.

**5.0 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Dion se questionne concernant la communication entre le personnel du service de garde et les parents. Elle soulève un point de réflexion pour rendre plus accessible aux parents ce que leurs enfants vivent quotidiennement au service de garde.

**6.0 CAPSULES VIDÉO POUR LES NOUVEAUX MEMBRES**

Monsieur Thiffault informe les nouveaux membres de capsules vidéo informatives à visionner concernant le déroulement des séances.

**7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Dubeau de lever l'assemblée à 20h02.

CE032-25/26-012

Adopté à l'unanimité.

Julie Simard  
Julie Simard  
Présidente

Sarah Gagnon  
Sarah Gagnon  
Secrétaire